



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

2025

Sur le prix et la qualité du Service Public
des déchets ménagers et assimilés





SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU SYTEVOM	P.5
ASPECTS FINANCIERS ET BUDGÉTAIRES	P.8
BILAN ET INDICATEURS D'ACTIVITÉ	P.12
PRÉVENTION ET NOUVELLES FILIÈRES	P.24
COMMUNICATION ET SENSIBILISATION	P.32



ÉDITO DU PRÉSIDENT



M. Joël BRICE
Président du SYTEVOM

Toutes les collectivités ayant en charge le traitement des déchets issus des ménages, ne maîtrisent pas, mais subissent, les tonnages et les volumes des déchets produits par leurs usagers ou leurs habitants.

Elles ont peu de leviers pour agir sur les quantités de déchets produits, tant celles-ci sont liées aux metteurs sur le marché d'une part et aux modes de consommation d'autre part.

Les premiers sont malheureusement toujours plus inventifs pour un marketing privilégiant le suremballage ou l'emballage individuel, pratiques générant d'importants volumes de déchets.

Pour le reste, c'est notre société qui promeut des modes de consommation « modernes » générateurs de montagnes de déchets : la surconsommation de produits alimentaires manufacturés et prêts à l'emploi, l'obsolescence programmée de nombreux ustensiles, les modes éphémères, l'usage unique ou le « quasiment jetable » tant la qualité des objets est médiocre.

Le SYTEVOM n'échappe pas à ce constat et nous restons toujours mobilisés pour sans cesse trouver des solutions de valorisation pour tous les types de déchets afin de réduire au maximum la part de ceux, ultimes, destinés à l'enfouissement.

Aussi 2025 a vu surtout deux actions importantes dans le domaine de la prévention :

- Une campagne de sensibilisation destinée à faire changer les habitudes en matière de déchets verts visant à promouvoir des solutions plus vertueuses : mulching, compostage individuel, broyage, paillage. L'enjeu est important.
- L'aboutissement du projet de ressourcerie nouvelle génération à Arc-lès-Gray : véritable vitrine de la promotion du réemploi, de la seconde main et de la réparation.

Avec un élargissement aux matériaux de construction, une inversion du sens de dépôts des déchets et un espace gratuit, cet équipement innovant s'inscrit pleinement dans l'ADN du SYTEVOM : Innover pour insuffler de nouvelles pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Ces deux actions phares comme les résultats de l'année, vous en trouverez les illustrations dans les pages suivantes. Ce sont le fruit d'un travail collectif porté par tous les agents du SYTEVOM, soutenu par l'ensemble des élus et l'adhésion des 260 000 habitants de notre territoire. Merci à toutes et tous.

Bonne lecture.

Le Président
Joël BRICE



PRÉSENTATION DU SYTEVOM

LES MISSIONS DU SYTEVOM

Le **SYTEVOM** (**SY**ndicat mixte pour le **T**ransfert, l'**É**limination et la **V**alorisation des déchets ménagers) est une collectivité territoriale dont les missions s'articulent autour de trois axes principaux :

- le traitement et la valorisation des ordures ménagères ;
- l'organisation du tri des matières issues de la collecte sélective ;
- la gestion des déchetteries sur son territoire.

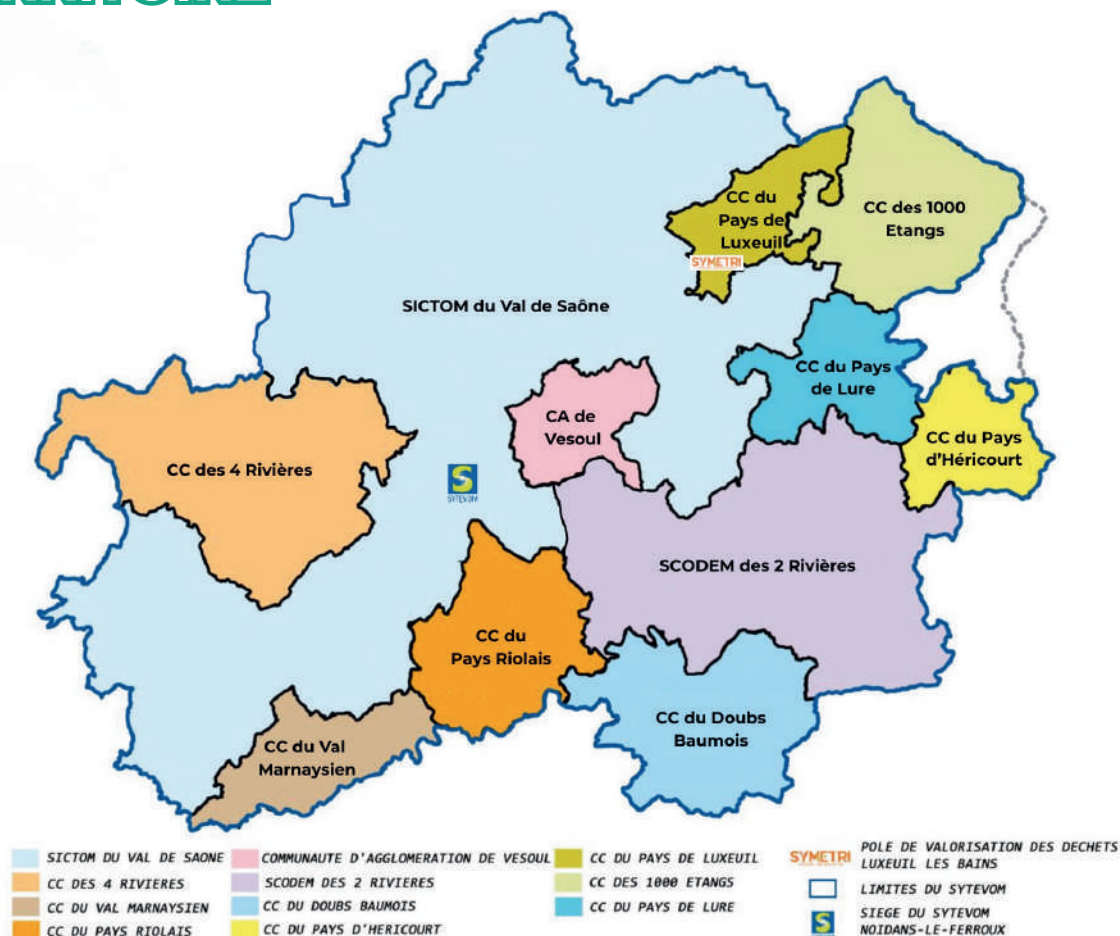
Ce syndicat est né de l'union de plusieurs syndicats intercommunaux de collecte, issus des communautés de communes de la Haute-Saône, ainsi que de certaines communes limitrophes du Doubs.

Au 31 décembre 2025, le SYTEVOM compte :

11 adhérents, représentant **641 communes**

pour un total de **261 490 habitants** regroupés.

LE TERRITOIRE



DES MOYENS

Depuis la mise en service, en octobre 2006, de son Centre de Valorisation des Déchets situé à Noidans-le-Ferroux, le SYTEVOM assure l'organisation du tri et du traitement des déchets. L'usine bénéficie depuis 2009 de procédés industriels performants et de contrôles rigoureux, ce qui lui a permis d'obtenir la certification ISO 50001.

Les installations du SYTEVOM comprennent :

- **1 Unité de Valorisation Énergétique (UVE)**, d'une capacité de traitement de **42 000 tonnes par an**.
- **1 Centre de tri**, dont la capacité est de **30 000 tonnes par an**, dédié aux déchets recyclables issus de la collecte sélective en porte-à-porte.
- **5 quais de transfert** (dont 1 privé) répartis sur le territoire, permettant d'optimiser la logistique et le transport des déchets.
- **1 700 points d'apport volontaire (PAV)** – pour le verre et le papier – soit en moyenne **1 PAV pour 150 habitants**.
- **35 déchetteries**, en accès libre et gratuit pour les particuliers. Les professionnels (artisans, commerçants) y sont également accueillis, sous conditions, moyennant une participation financière en fonction de la nature et du volume des apports.
- **2 recycleries** : la Recyclerie Grayloise et la Recyclerie du Val Marnaysien.
- **SYMETRI (SYTEVOM Métiers du TRI)** : une plateforme dédiée au tri et à la massification des déchets, principalement issus des déchetteries, pour en améliorer la valorisation.

UNE ORGANISATION

Le SYTEVOM est administré par un Conseil Syndical composé de 31 délégués, désignés par les collectivités adhérentes. L'exécutif du syndicat est constitué d'un Président et de 5 Vice-Présidents, élus parmi les membres du Conseil. Le Conseil Syndical se réunit en moyenne cinq fois par an, en complément des nombreuses réunions des commissions de travail et du Conseil d'exploitation de la régie.

• Président :

Joël BRICE

Autour du représentant de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil siègent 5 Vice-Présidents :

• 1ère Vice-Président :

Jean-Claude MAURICE

Président de la Communauté de Communes du Doubs Baumoises en charge des finances, du suivi des installations du Centre de Valorisation des Déchets (Centre de Tri et UVE).

• 2ème Vice-Président :

Eric MASOYE

Président du SICTOM du Val de Saône en charge de la politique de gestion des bio-déchets, des déchets verts et agricoles, ainsi que de l'évolution des statuts de la collectivité et de la supervision des déchetteries de la zone Nord.

• 3ème Vice-Président :

Alain BIZZOTO

Président du SCODEM des 2 Rivières, en charge de la régie déchetteries, du suivi de SYMETRI et de la supervision des déchetteries de la zone Sud.

• 4ème Vice-Président :

Jean VALLEY

Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, en charge de la supervision des déchetteries de la zone Est, ainsi que des relations avec l'aire urbaine (Pays de Montbéliard - Grand Belfort et Sertrid).

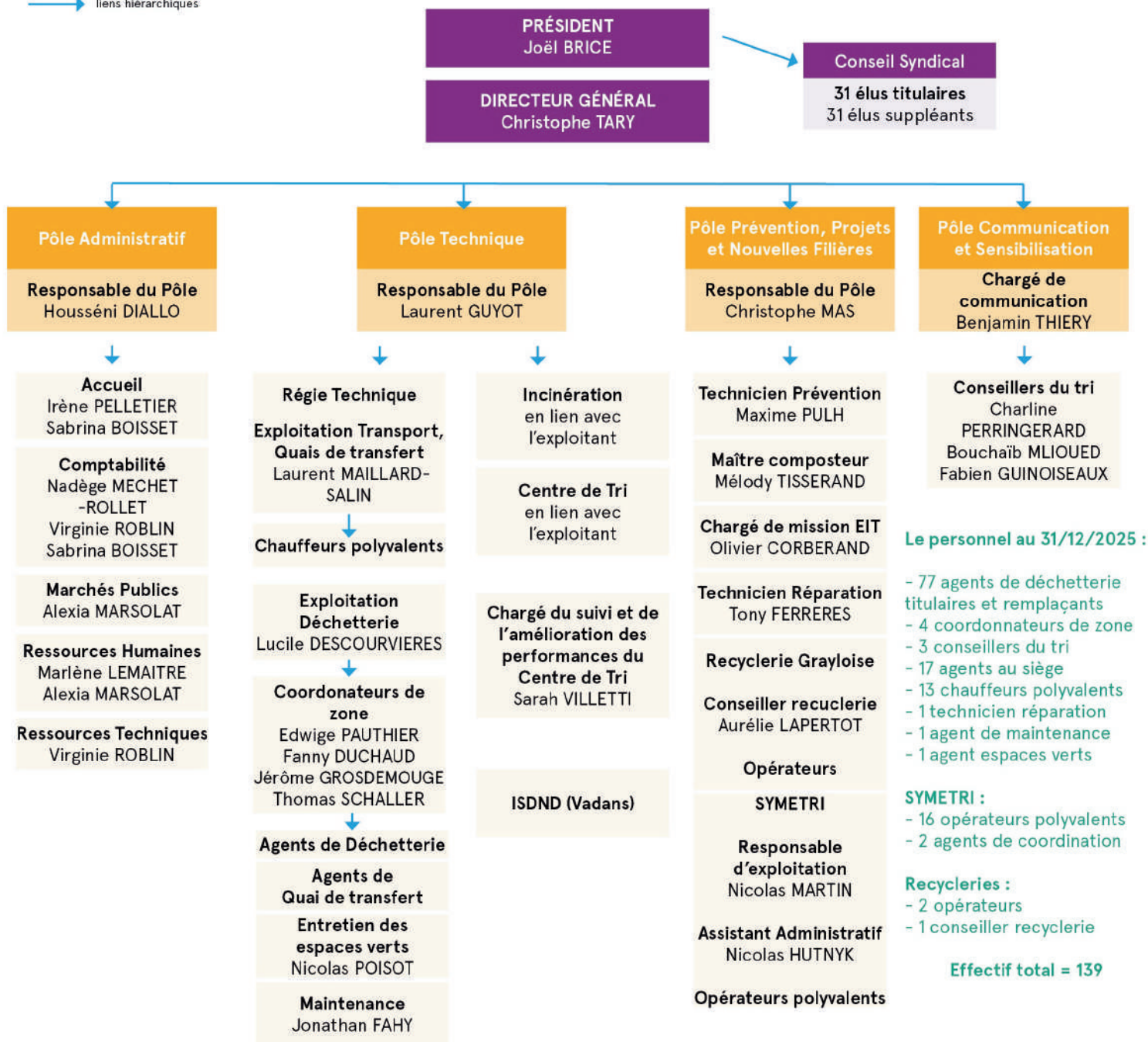
• 5ème Vice-Président :

André GAUTHIER

Vice-Président de la Communauté de Communes du Val Marnaysien, en charge du développement de la Recyclerie Grayloise, de la supervision des déchetteries de la zone Ouest, de la gestion de la forêt de Vadans et des relations avec le Grand Besançon et le SYBERT.

ORGANIGRAMME

→ liens hiérarchiques





ASPECTS FINANCIERS ET BUDGÉTAIRES

DES MOYENS

Le budget consolidé du SYTEVOM, hors éléments exceptionnels, s'élève à environ **30 millions d'euros** pour l'exercice 2025. Il comporte une section de fonctionnement permettant d'assurer la gestion courante de ses activités et une section d'investissement afin de financer ses projets. Dans la perspective de donner une vision synthétique et objective de la situation financière de la collectivité, nous avons retenu depuis plusieurs années, le même indicateur, c'est-à-dire le niveau de l'épargne brute.

Rappelons que cette épargne brute représente l'excédent des recettes réelles de fonctionnement après avoir retranché les dépenses réelles de fonctionnement. Appelé également autofinancement brut, cet indicateur permet de mesurer la capacité de la collectivité à affecter cet excédent à la couverture de ses investissements et au remboursement de sa dette.

Comme il est précisé dans le tableau ci-dessous, cet excédent s'établit au 31 décembre 2025 à 4 887 839 €. Il est certes en baisse par rapport à 2024 (-34%) mais reste à un niveau relativement important. Ce résultat, s'il reste conforme par rapport au prévisionnel, nous confirme que le travail réalisé en particulier sur la maîtrise de nos dépenses est un facteur indispensable au maintien d'un niveau d'épargne suffisant pour couvrir nos investissements courants.

Les dépenses de fonctionnement sont restées stables entre 2024 et 2025 grâce à la bonne maîtrise des coûts. Les recettes ont toutefois baissé de 9% en raison notamment du retard pris sur la perception des soutiens financiers attachés à la filière REP PMCB.

ÉVOLUTION DE L'ÉPARGNE BRUTE

Dépenses	Natures de dépenses	2021 (€)	2022 (€)	2023 (€)	2024 (€)	2025 (€)
Charges à caractère général	Prestation de transport et de traitement des déchets, fonctionnement des installations, taxes (TGAP)	15 784 437	15 737 437	17 844 159	17 139 654	16 702 103
Charges de personnel et frais assimilés	Salaires, charges et cotisations	3 281 565	3 699 966	3 989 966	3 989 535	4 166 406
Autres charges de gestion courante	Subventions, reversements aux adhérents	1 459 323	1 374 377	1 525 289	1 631 750	1 850 367
Frais financiers	Intérêts des emprunts contractés pour la réalisation du Centre de Valorisation des Déchets	962 284	928 217	883 075	828 151	788 707
Charges exceptionnelles	Subventions exceptionnelles	246 148	14 310	5 029	11 328	2 976
Dotations aux provisions	Provisions pour la post-exploitation du site de Vadans	0	0	10 500	0	
TOTAL		21 733 898	23 591 963	23 957 519	23 610 417	23 510 558
Recette	Nature de recettes	(€)	(€)	(€)	(€)	(€)
Atténuation de charges		33 051	76 298	56 018	138 947	133 808
Produits des services	Recettes issues de la revente d'électricité, de matériaux, de la facturation d'enlèvement des OM aux adhérents	10 093 333	12 538 817	12 965 217	13 106 385	11 902 116
Fiscalité		0	0	0	0	0
Dotations et participations	Cotisations des adhérents, subventions de l'ADEME, participations des éco-organismes	14 594 511	14 427 456	14 595 745	16 927 686	15 549 460
Autres produits de gestion courante		84 390	82 427	81 955	235 323	195 353
Produits financiers		554 854	554 854	554 854	554 854	573 394
Produits exceptionnels		105 760	34 707	825 742	85 690	44 267
TOTAL		25 465 899	27 714 558	29 079 531	31 048 885	28 398 398
Epargne brute		3 732 001	6 122 595	5 122 012	7 438 468	4 887 839

Rappelons qu'à contrario d'autres collectivités territoriales (communes, communautés de communes, conseils départementaux), le SYTEVOM ne perçoit pas de fiscalité. Les 11 collectivités adhérentes chargées de la collecte des déchets (ordures ménagères et collecte sélective) lui versent deux types de contributions. La première est une cotisation assise sur la base de la population regroupée au sein de la collectivité adhérente. La seconde est une tarification à la tonne d'ordures ménagères prises en charge et traitées par le SYTEVOM.

En 2025, afin de prendre en compte l'évolution des coûts de fonctionnement imputable à l'inflation, une augmentation des tarifs de l'ordre de 3% a été votée. La cotisation par habitant est ainsi passée à 33 € HT et le tarif du traitement des OM est passé à 127 € HT/tonne hors TGAP. La poursuite de l'augmentation de la TGAP a toutefois porté le tarif payé par l'adhérent à 142 € HT/ tonne (TGAP incluse).

Tarification pour les adhérents	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Cotisation par habitant	19,65€ HT	20€ HT	29€ HT	29€ HT	30€ HT	32€ HT	33€ HT
Traitement OM (la tonne)	120€ HT	120€ HT	125€ HT	126€ HT	130€ HT	137,50€ HT	142€ HT
dont TGAP	12€	6€	11€	12€	13€	14€	15€

Pour l'année 2025, les dépenses d'investissement se sont établies à 6,61 millions d'euros dont 2,07 millions d'euros consacrés au remboursement des emprunts.

Cette année aura été marquée par des investissements conséquents : nouvelle tranche des travaux de construction de la recyclerie nouvelle génération (2 213 000€), poursuite du renouvellement de nos équipements (véhicules, bennes, conteneurs, matériels,...pour environ 948 000€), amélioration des déchetteries et quais (103 000€), renouvellement forestier (37 000€), aménagements de la plateforme SYMETRI notamment pour le déploiement des filières REP (667 000€),...



Le Conseil Syndical au moment d'approuver les décisions financières



Les travaux de la future Recyclerie Grayloise devraient se terminer au début de l'année 2026. Tout au long de l'année, des groupes ont visité le chantier, véritable exemple de réemploi dans sa conception.



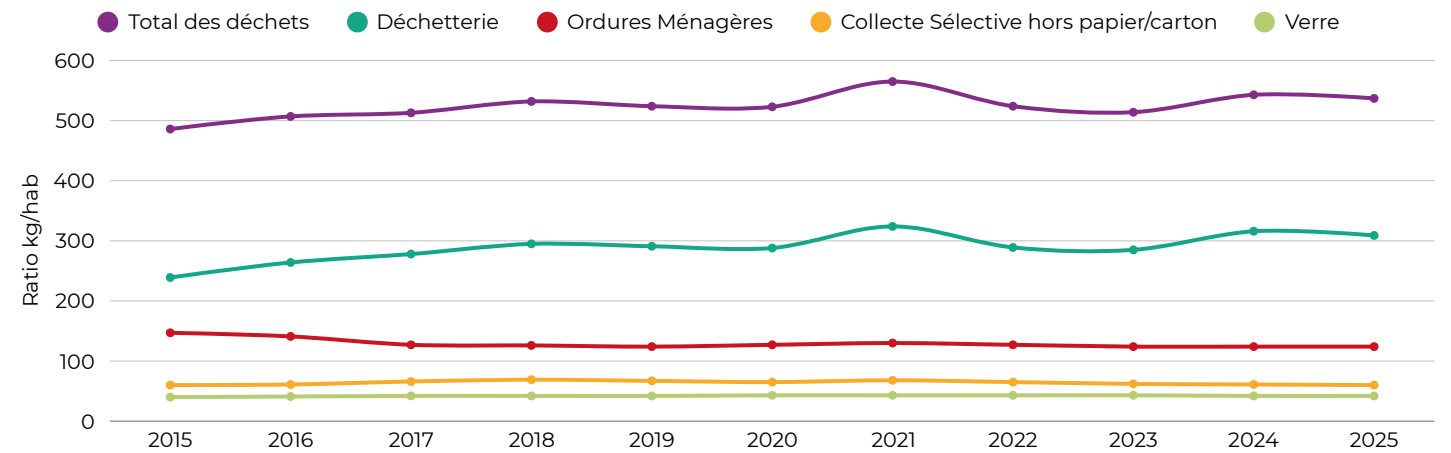
BILAN ET INDICATEURS D'ACTIVITÉ

ÉVOLUTION DES RATIOS DES DÉCHETS MUNICIPAUX SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES (EN KG/HABITANT/AN)

Le SYTEVOM exerce plusieurs compétences dans le domaine de la gestion des déchets: le transfert et le traitement des ordures ménagères, le traitement des déchets issus de la collecte sélective, la gestion des déchetteries ainsi que la gestion des conteneurs d'apport volontaire, destinés au verre et au papier.

La collecte des ordures ménagères et celle des matières recyclables est assurée par les syndicats de collecte, les Communautés de Communes et d'Agglomération.

Ces derniers sont responsables de l'organisation des tournées de ramassage sur leurs territoires respectifs.



en kg/habitant/an	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Déchetterie	239	264	278	295	291	288	324	289	285	316	309
Ordures Ménagères	147	141	127	126	124	127	130	127	124	124	124
Collecte Sélective hors papier/carton	60	61	66	69	67	65	68	65	62	61	60
Verre	40	41	42	42	42	43	43	43	42	42	42
TOTAL	486	507	513	532	524	523	565	524	514	543	537

LES ORDURES MÉNAGÈRES

ÉVOLUTION DES TONNAGES D'ORDURES MÉNAGÈRES DEPUIS 2015

	Tonnage	Evolution tonnage	Population	Evolution population	kg/habitant
2015	35 922,04 t.	-5%	251 063 hab.	0,02%	143,08
2016	35 244,48 t.	-2%	250 283 hab.	-0,30%	140,82
2017	33 812,43 t.	-4%	266 208 hab.	6,36%	127,02
2018	33 392,54 t.	-1%	265 239 hab.	-0,36%	125,9
2019	32 905,05 t.	-1%	264 438 hab.	-0,30%	124,43
2020	33 436,35 t.	+2%	263 327 hab.	-0,42%	126,98
2021	34 008,59 t.	+2%	261 090 hab.	-0,47%	129,76
2022	33 149,99 t.	-2%	261 291 hab.	-0,25%	126,87
2023	32 201,82 t.	-2,8%	260 517 hab.	-0,29%	123,60
2024	32 307,41 t.	+0,3%	260 124 hab.	-0,15%	124,20
2025	32 319,76 t.	+0,04%	261 490 hab.	+0,53%	123,60



124 kg
en 2025

L'année 2025 a vu le maintien des tonnages d'ordures ménagères résiduelles. Avec un ratio inférieur à 124kg/an/habitant, notre territoire s'illustre une nouvelle fois pour la réduction des déchets.

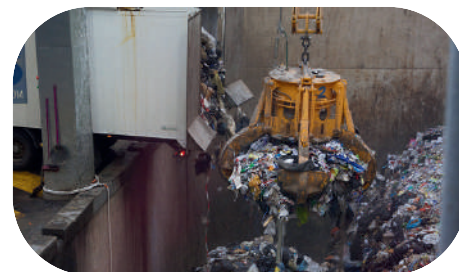


Deux lieux de traitement sont identifiés : le site principal de Noidans-le-Ferroux et l'usine partenaire du SERTRID située à Bourogne (90) qui assure le traitement d'une partie des ordures ménagères du secteur Nord-Est du département pour une raison de proximité.

Afin de mener à bien ses compétences, le SYTEVOM dispose de plusieurs « outils » : l'usine de valorisation énergétique pour le traitement et les quais de transfert pour l'optimisation des transports.

L'UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Construite par le SYTEVOM en 2006 et en fonctionnement depuis le début de l'année 2007, l'Unité de Valorisation de Noidans-le-Ferroux a accueilli près de **39 000 tonnes de matières** cette année. Elle fonctionne 24h/24h avec un four qui incinère **5,5 tonnes/heure**. L'exploitation est confiée à l'entreprise SUEZ au travers d'un marché public.



Le four a une capacité de **39 000 tonnes**, réparties ainsi :

- **74% d'ordures ménagères**
- **19% de refus de tri**
- **7% de déchets non dangereux d'activités économiques**

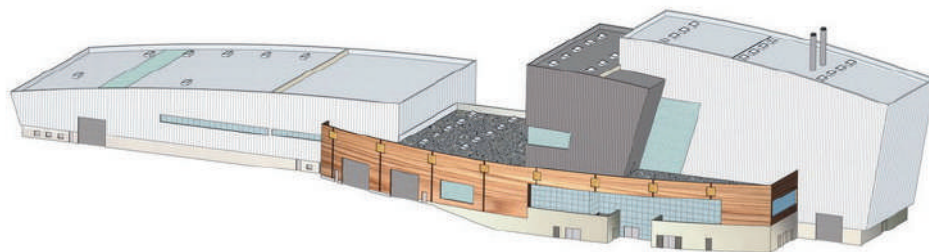
La valorisation énergétique des déchets incinérés aura produit en 2025 : **18 200 MWh**, utilisés à 25% pour fournir en électricité le Centre de Valorisation des Déchets et revendus à des fournisseurs d'énergie pour le reste (75%).

Les sous-produits de la combustion encore appelés mâchefers, d'un tonnage égal à environ **5 500 tonnes**, sont criblés et déferrailés. Ils font l'objet d'une valorisation matière sous forme de **sous-couche routière**. La ferraille et les non-ferreux sont quant à eux valorisés en sidérurgie.



Le saviez-vous ?

La fosse à déchets de l'UVE fait 2000m³ soit 7,5m de profondeur pour 27,5m de long et 9,5m de large. Elle permet outre le stockage des déchets, une préparation et une homogénéisation des déchets pour un fonctionnement des installations 7j/7, 24h/24.



LES CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES

Le SYTEVOM dispose de **deux centrales photovoltaïques**, implantées sur d'anciens centres d'enfouissement technique réhabilités. L'une est située à Vadans, l'autre à Scey-sur-Saône, à proximité immédiate de la déchetterie. Ce projet a vu le jour grâce à un partenariat entre le SYTEVOM et la société Urbasolar, acteur majeur du photovoltaïque en France. Les deux centrales ont été mises en service en mai 2022.



1 603 415 kWh

production 2025 à Vadans

2 590 093 kWh

production 2025 à Scey-sur-Saône



La centrale de Scey-sur-Saône,
plus grande de Haute-Saône

Le site de Scey-sur-Saône en quelques chiffres :

2,8

hectares

6 700

panneaux solaires

1500

répond à la consommation de 1500 foyers

Elles affichent une capacité de production cumulée de 4 193 MWh par an, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'environ 1 500 foyers (hors chauffage). L'électricité produite par les panneaux est acheminée vers des onduleurs, qui la convertissent avant qu'elle ne soit réinjectée dans le réseau via un transformateur.

Les panneaux photovoltaïques utilisés sont de fabrication française, assemblés en Alsace, un choix qui reflète l'engagement du SYTEVOM en faveur des circuits courts et de la filière industrielle nationale.

Le parc a une durée de vie estimée à 40 ans. En fin d'exploitation, l'ensemble des équipements est entièrement démontable et les panneaux peuvent être recyclés, conformément aux engagements environnementaux pris par l'exploitant.



LES QUAIS DE TRANSFERT

Au nombre de 5 (dont 4 sont la propriété du SYTEVOM), ces infrastructures jouent un rôle essentiel dans la logistique des déchets: elles permettent de regrouper les ordures ménagères et les déchets issus de la collecte sélective en différents points du territoire, afin d'optimiser leur transport vers le Centre de Valorisation des Déchets (CVD) de Noidans-le-Ferroux.

Cette organisation est particulièrement adaptée aux caractéristiques du territoire du SYTEVOM, étendu et peu densément peuplé, où les distances entre les zones de collecte peuvent être importantes.

Les camions-bennes effectuent leur vidage à proximité, dans ces quais de transfert, ce qui limite les kilomètres parcourus. Les déchets sont ensuite reconditionnés dans des semi-remorques de grande capacité, optimisant ainsi le transport en direction de l'usine de traitement.



- **Apporteurs Quai de Transfert Arc-les-Gray :**
SICTOM Val de Saône, CC du Val Marnaysien et CC des 4 Rivières
- **Apporteur Quai de Transfert Echenans :**
CC Pays d'Héricourt
- **Apporteurs Quai de Transfert Les Magny :**
CC du Doubs Baumoisi, SCODEM des 2 Rivières et CC Pays de Lure
- **Apporteurs Quai de Transfert Saint-Sauveur :**
CC 1000 Etangs, CC Pays de Luxeuil et SICTOM Val de Saône
- **Apporteur Quai de Transfert Vesoul :**
CA de Vesoul

TONNAGES AYANT TRANSITÉ PAR LES QUAIS DE TRANSFERT

	Arc-lès-Gray	Echenans	Les Magny	Saint-Sauveur	Vesoul
OM adhérents	4 336 t.	2 780 t.	7 268 t.	5 570 t.	7 260 t.
Collecte Sélective en porte-à-porte	2 496 t.	1 263 t.	4 044 t.	2 921 t.	1 938 t.
TOTAL	6 932 t.	4 030 t.	11 312 t.	8 491 t.	9 198 t.

LA COLLECTE SÉLECTIVE



Avec son centre de tri totalement modernisé en 2021, le SYTEVOM dispose d'un équipement moderne et performant. Capable de trier jusqu'à 30 000 tonnes de matières à l'année, l'outil répond parfaitement bien aux besoins du territoire.

Plus encore, il offre la possibilité d'accueillir la collecte sélective d'autres collectivités partenaires (Pays Montbéliard Agglomération) et de proposer des capacités de dépannage pour des collectivités en demande. Cet équipement permet une grande adaptation grâce à un process composé de 8 modules de tri optiques.

LES EMBALLAGES, LE PAPIER ET LE CARTON (ENTRANTS)

Ce flux correspond en majorité à la collecte sélective en provenance des bacs jaunes de chaque collectivité adhérente sur le territoire. Depuis mi-2016, les consignes de tri se sont étendues sur notre périmètre aux pots, barquettes et films (expérimentation qui est devenue le référentiel national depuis début 2023). Le centre de tri réceptionne les matières. Ce site est certifié ISO 14 001 depuis 2008. Le marché d'exploitation de cette installation a été renouvelé auprès de la société COVED groupe PAPREC en octobre 2019.



Si le SYTEVOM est propriétaire de l'ensemble du centre de tri, il a confié son exploitation à la société COVED par le biais d'un marché global de performance. 11 types de matériaux y sont séparés, incluant les nouvelles matières, dans ses installations de tri mécaniques, optiques et manuels. Les cartons des déchetteries sont quant à eux simplement conditionnés en balle sans sur-tri (comme sur deux autres sites à Faimbes et à SYMETRI).

	Tonnage	Evolution tonnage	Population	Evolution population	kg/habitant
2015	14 998,00 t.	4%	251 063 hab.	0,02%	59,74
2016	15 309,00 t.	2%	250 283 hab.	-0,30%	61,16
2017	17 589,00 t.	14%	266 208 hab.	6,36%	66,07
2018	18 251,28 t.	4%	265 239 hab.	-0,36%	68,81
2019	17 709,43 t.	-3%	264 438 hab.	-0,30%	66,97
2020	17 172,74 t.	-3%	263 327 hab.	-0,42%	65,21
2021	17 770,66 t.	3%	262 090 hab.	-0,47%	67,80
2022	16 968,92 t.	-4,5%	261 291 hab.	-0,25%	64,94
2023	16 037,22 t.	-5,5%	260 517 hab.	-0,30	61,55
2024	15 917,41 t.	-0,7%	260 124 hab.	-0,15%	61,19
2025	15 815,47 t.	-0,6%	261 490 hab.	+0,53%	60,48

Tonnages de Collecte Sélective :

- De nos adhérents = 15 815,47 t.
- Du Pays de Montbéliard (partenariat) = 8 513,74 t.
- en provenance du SYDOM du Jura = 1 032,50 t.
- en provenance de Richewiller = 495,00 t.

Soit 25 856,71 t. triées à Noidans-le-Ferroux

60 kg / an / hab.

performance Collecte Sélective au centre de tri

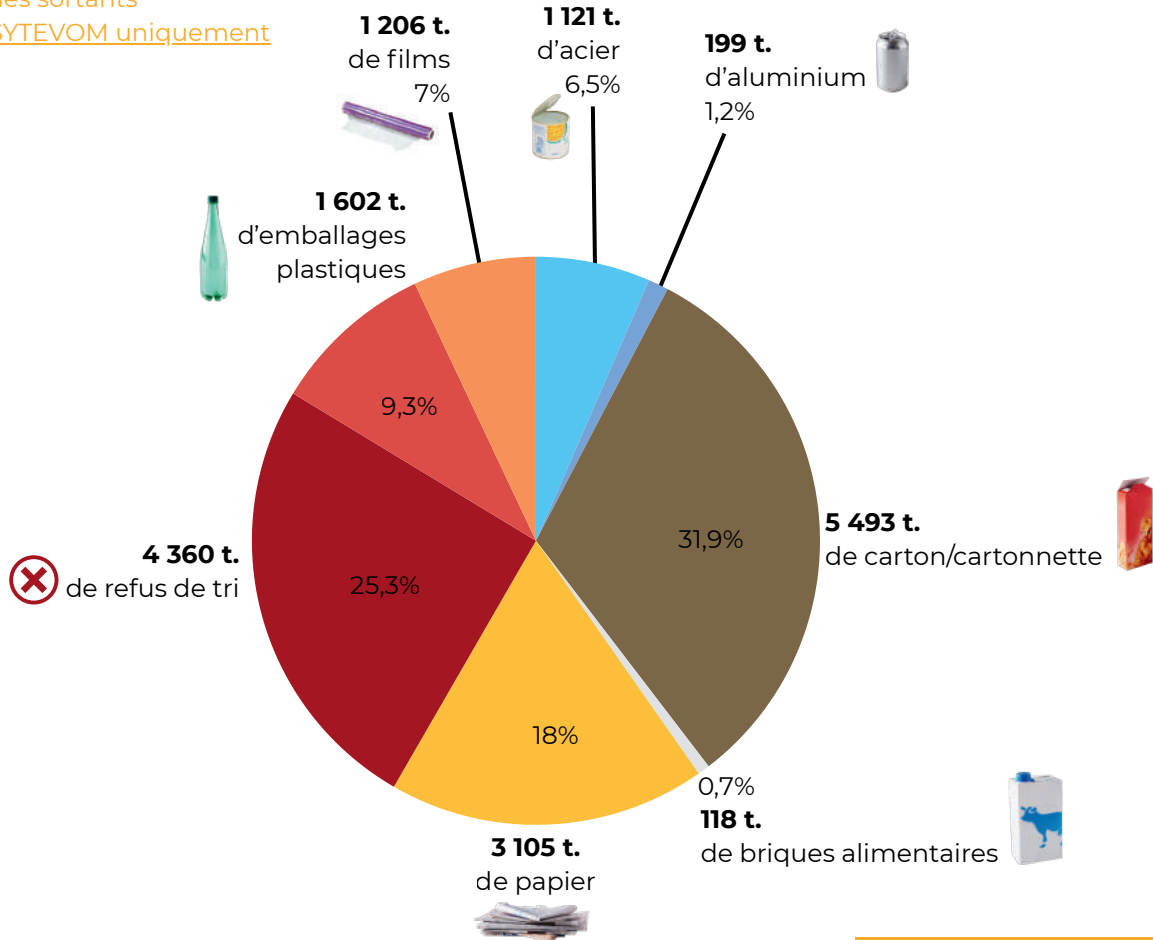
80 kg / an / hab

performance Collecte Sélective avec le papier et le carton

LES CHIFFRES SUR LE RECYCLAGE DES MATÉRIAUX (SORTANTS*)

*Chiffres des sortants

territoire SYTEVOM uniquement



LE VERRE



Collectés en point d'apport volontaire dans toutes les communes du SYTEVOM, les tonnages de verre recyclés chez notre prestataire, atteignent en 2025 :
10 890 tonnes soit 41,65 kg/hab.

En 2025, nous avons poursuivi le renouvellement des conteneurs avec l'illustration de notre territoire.

Ce sont ainsi 80 nouveaux conteneurs qui ont été mis en place en 2025.

NEW!



LE PAPIER



En 2025, le nombre de conteneurs papier SYTEVOM s'élève à environ 92.

Les conteneurs sont principalement mis en place dans les déchetteries. En 2025, les tonnages de papier ainsi collectés ont atteint **1 080 tonnes soit 4,15 kg/hab.**

En 2025, le SYTEVOM a poursuivi sa volonté d'étendre sa solution de tri de papier avec le déploiement directement chez des grands producteurs (écoles, administrations,...)

L'association SHAARL (Société d'Histoire et d'Archéologie de l'Arrondissement de Lure) et ses bénévoles collectent chaque année : livres, magazines, documents d'archives, partition de musique et autres en déchetterie, pour leur donner une seconde vie.

Les livres, magazines et autres trouvent de nouveaux lecteurs lors de la foire aux livres "Bouquimania" de Lure.

En 2025, 69 tonnes de livres ont été ainsi recyclés.



42 KG
par habitant



Sont à déposer dans les conteneurs :

tous les emballages en verre (les bouteilles, les pots et les bocaux vides).



4,15KG
par habitant

Une fois collecté, le papier est ensuite trié à SYMETRI.



69 tonnes
recyclés



L'ACTIVITÉ RÉGIE

L'exercice 2025 de la "Régie Déchetteries" est marqué par une augmentation d'activité par rapport à l'année précédente.

Le nombre de bennes collectées est supérieur de 10% par rapport à 2024.

40 920

tonnes collectées

10 718

bennes collectées

522 500

kilomètres parcourus

302 611 € HT

de budget carburant

1 820 heures

pour la gestion et la collecte des
conteneurs d'apport volontaires

983

bennes meubles transportées
pour le compte d'Eco-Mobilier

13 chauffeurs

polyvalents à temps plein

2 techniciens

à temps plein

1 coordinateur

de secteur

16

camions porteurs

12

remorques

prestations de service

effectif

matériel



EN 2025, NOS CAMIONS ONT
PARCOURU UNE DISTANCE
ÉQUIVALENTE À **13 FOIS LE**
TOUR DE LA TERRE !



Chaque benne transportée en 2025 aura coûté en moyenne 111,50€ HT ce qui reste compétitif par rapport à la même prestation si elle avait été confiée à un partenaire privé.

Des essais ont été menés avec notre partenaire Renault Trucks à Vesoul. À moyen terme, l'objectif sera de remplacer progressivement nos camions thermiques par des véhicules électriques.

LES DÉCHETTERIES

Elles sont au nombre de 35 sur le territoire du SYTEVOM, réparties sur l'ensemble des bassins de population pour être accessibles au quotidien par le plus grand nombre d'usagers.

L'accès aux déchetteries est gratuit pour les particuliers. Les professionnels sont quant à eux soumis à une tarification selon le type d'apport :

- Cartons, Papier, D3E (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques), Huiles alimentaires et de vidanges, Métaux, Textiles, Meubles, Polystyrène, Plastiques souples, Huisseries, Plâtres, Bois, Déchets inertes : **GRATUIT**
- Plastiques rigides (si point de collecte dédié) : **GRATUIT**
- Déchets verts : **22€ / m³**
- Encombrants : **42€ / m³**
- Déchets Diffus Spécifiques (DDS) : peintures, solvants,... : **3€ par tranche de 0 à 5 litres ou kg**

35 déchetteries

sur tout le territoire

309 kilos

d'apport par habitant

958 537 passages

recensés en déchetterie

6 200 nouveaux badges

distribués

272 nouveaux badges

attribués aux professionnels

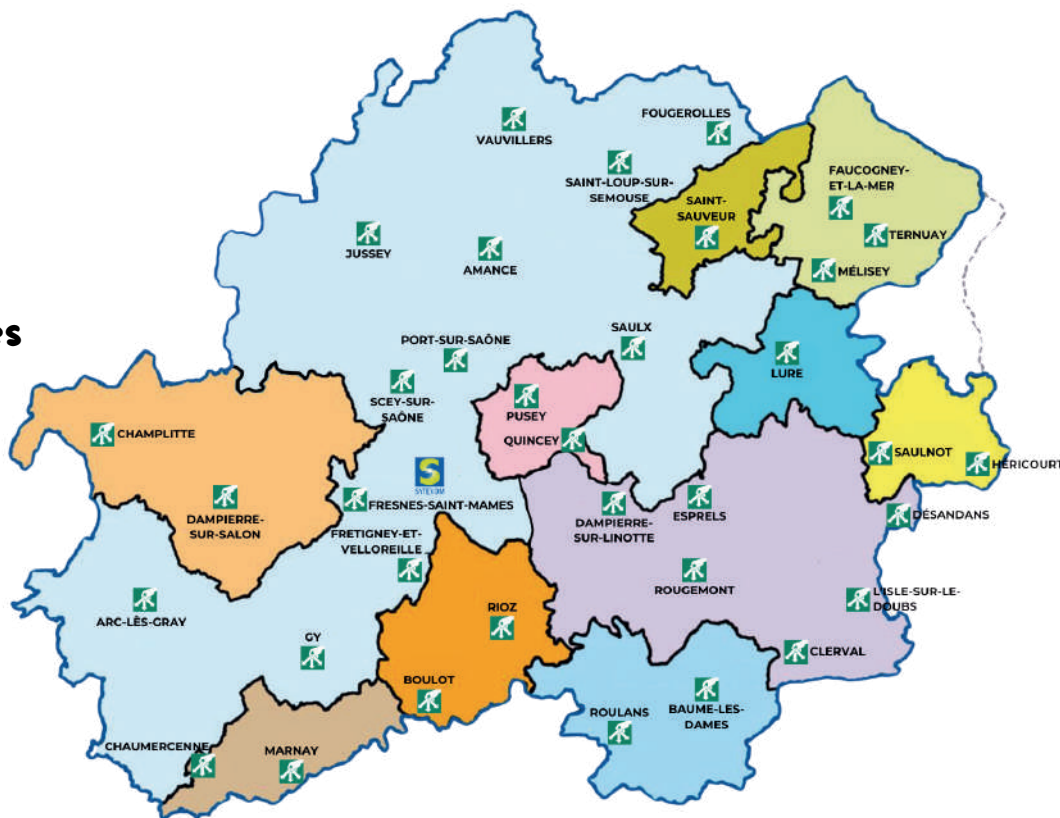
Nos éco-organismes partenaires :

EcoLogic valobat

Re_fashion



ecosystem



SICTOM DU VAL DE SAONE
 CC DES 4 RIVIERES
 CC DU VAL MARNAYSIEN
 CC DU PAYS RIOLAIS
 COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE VESOUL
 SCODEM DES 2 RIVIERES
 CC DU DOUBS BAUMOIS
 CC DU PAYS D'HERICOURT
 CC DU PAYS DE LUXEUIL
 CC DES 1000 ETANGS
 CC DU PAYS DE LURE

LIMITES DU SYTEVOM
 SIEGE DU SYTEVOM
 NOIDANS-LE-FERROUX

LES PRINCIPALES MATIÈRES APPORTÉES EN DÉCHETTERIES :

	Tonnage	%	kg/hab/an
Déchets verts	23 011,40	28,52	90,61
Gravats	15 701,22	19,46	60,05
Bois	13 522,08	16,76	51,71
Encombrants	7 153,26	8,87	27,54
Meubles	4 228,40	5,24	16,17
Ferraille	3 704,03	4,59	14,17
DEE (appareils électriques)	3 331,87	4,13	12,74
Carton	2 864,83	3,55	10,96
Plâtre	1 827,72	2,27	6,99
Textiles	1 423,35	1,76	5,44
DMS (Déchets Ménagers Spéciaux)	884,45	1,10	3,38
Pneus VL	678,67	0,84	2,60
Plastique Rigide	667,56	0,83	2,55
Huisseries	472,43	0,59	1,81
Ressorcerie	322,21	0,40	
Plastique souple	284,08	0,35	1,09
Livres	233,88	0,29	0,89
Huile de vidange	214,90	0,27	0,82
Polystyrène	107,42	0,13	0,41
Huile de friture	48,28	non significatif	non significatif
Cartouches	5,84	non significatif	non significatif
Films radiographiques	1,95	non significatif	non significatif
Bouchons en liège	0,92	non significatif	non significatif
TOTAL	80 690,75	100	309

Campagne de réduction de l'apport des déchets verts en déchetteries

Actuellement, 91 kilos de déchets verts par an et par habitant sont confiés pour le traitement en déchetterie. Cela représente un coût supérieur à 1 million d'euros pour la collectivité.

Afin de mieux valoriser les déchets verts, des solutions existent, comme le paillage, le broyage et le compostage.

Partout sur son territoire, le SYTEVOM met en place des actions visant à la réduction et propose des solutions aux collectivités, aux professionnels et aussi aux particuliers.



💡 Le saviez-vous ?

Depuis le 1er janvier 2024, la **filière REP PMCB** (Responsabilité Élargie du **P**roducteur pour les **P**roduits et **M**atériaux de **C**onstruction du **B**âtiment) a été mise en place dans les déchetteries, entraînant quatre évolutions majeures :

- Tous les objets en bois, y compris les meubles en bois, doivent désormais être déposés dans la benne dédiée au bois.
- Un espace "Don de palettes" a été créé dans les 35 déchetteries : les usagers peuvent y récupérer gratuitement palettes et cagettes afin de leur offrir une seconde vie.
- Le déploiement des filières spécifiques pour le plâtre et les menuiseries vitrées sur l'ensemble des 35 déchetteries.
- Les dépôts de bois, plâtre, menuiseries vitrées et déchets inertes deviennent gratuits pour les professionnels.



PRÉVENTION ET NOUVELLES FILIÈRES

LA VAISSELLE RÉEMPLOYABLE SE DÉPLOIE !

Une manifestation accueillant 1000 personnes génère en moyenne 500 kilos de déchets (*source ADEME*). Une grande partie de ces derniers sont composés d'emballages jetables comme des assiettes en carton, barquettes et autres contenants. Malgré les efforts déployés par les organisateurs d'événements pour proposer le tri sur site et favoriser le recyclage des déchets, on constate que les erreurs de tri sont importantes.

Courant 2025, le SYTEVOM s'est associé à ses homologues PREVAL et SYBERT pour expérimenter un nouveau service de location de vaisselle réemployable à destination des organisateurs d'événements du territoire. Nommé « **Comtois rends moi !** » il s'agit d'une solution innovante proposant la location de plusieurs types de contenants (verres, assiettes, plateaux, barquettes,...) et le lavage de ces derniers via une station basée à Vercel-Villedieu-le-Camp (25).

Ce dispositif permet ainsi de :

- Réduire l'impact environnemental des événements en générant moins de déchets
- Simplifier l'organisation des manifestations (plus de corvée de lavage)
- Soutenir l'entrepreneuriat local et l'économie de proximité
- Soutenir l'insertion par le travail de personnes en situation de handicap
-

Afin de tester le dispositif le SYTEVOM a lancé une expérimentation avec plusieurs acteurs du territoire, 4 événements ont pu bénéficier de celle-ci :

- Les marchés de nuit à Luxeuil-les-Bains
- Le festival Kobold à Baume-les-Dames
- Le festival Hot-Zone à Bucey-lès-Gy
- Le Festi'Mof à Moffans-et-Vacheresse

Les retours des organisateurs ont été plutôt positifs tant au niveau de la praticité des contenants proposés que de la logistique déployée. L'utilisation de ces contenants réemployables a nécessité de revoir l'organisation pratique sur site et mettre en place un système de consigne pour le bon retour des contenants.

En 2025, le dispositif « Comtois rends moi ! » a permis d'accompagner plus de 145 organisateurs d'événements et laver plus de 200 000 contenants.

En 2026 et grâce au soutien financier de l'éco-organisme CITEO, il est prévu de poursuivre le dispositif et de réfléchir au déploiement de celui-ci pour la vente à emporter et le portage de repas à domicile.



DES ATELIERS POUR FAVORISER LA RÉPARATION

Depuis 2024 le SYTEVOM et la Communauté de Communes de la Haute-Comté ont noué un partenariat afin de développer l'économie circulaire et la réduction des déchets sur ce territoire. Parmi les actions proposées, plusieurs **ateliers « répar'action »** ont été organisés à Fougerolles dans les locaux du Fablab de la Haute-Comté.

L'objectif principal de ces ateliers est de faire participer les usagers dans le diagnostic des appareils confiés et les rendre ainsi acteurs de leur réparation. Il s'agit avant tout de faire évoluer les mentalités et favoriser le réflexe réparation plutôt que de jeter l'objet en panne pour en acheter un nouveau.

Afin de rendre les ateliers conviviaux et dynamiques plusieurs acteurs spécialistes de la réparation ont été conviés afin de faire bénéficier de leur expertise.

Plusieurs professionnels du territoire ont participé et fait connaître leur activité :

- L'atelier haut-comtois basé à Vauvillers spécialisé dans la couture
- Pierre du vélo basé à Fougerolles spécialisé dans les cycles
- Espace Info basé à Saint-Loup-sur-Semouse spécialisé en informatique
- Sandrine Gauthier basée à Fougerolles spécialisée dans l'électroménager
- Rêve de cyclo basé à Le val d'Ajol spécialisé dans les cycles et la motoculture

En complément de ces professionnels, l'animateur du Fablab était présent afin de faire bénéficier de son expertise et utiliser des équipements comme une imprimante 3D pour fabriquer différentes pièces détachées utiles à la réparation de certains objets.

Ces ateliers ont avant tout un rôle pédagogique et permettent de faire évoluer les mentalités des usagers quant à leurs habitudes de consommation. Un objet réparé, c'est un objet en moins collecté en déchetterie et autant de matières premières économisées !



COMPOSTAGE COLLECTIF

La réduction des biodéchets (et plus particulièrement ceux présents dans les OMr) est une priorité pour le SYTEVOM. Depuis 2023, ce sont plus de 20 tonnes de biodéchets qui ont été détournés des ordures ménagères sur notre territoire. Ce type de déchets peut être facilement valorisable localement et éviter ainsi des coûts de transport et de traitement pour la collectivité et les usagers.

Depuis de nombreuses années le SYTEVOM favorise le déploiement du compostage sur son territoire. Pour les habitants disposant d'un terrain ceux-ci peuvent acquérir à un tarif très compétitif des composteurs individuels. Concernant les habitants en milieu urbain, ou pour ceux ne disposant pas de terrain, le SYTEVOM propose la mise en place de sites de compostage collectif.

Un site est composé de 3 bacs en bois :



- **1 bac d'apport** : les habitants y déposent leurs biodéchets.
- **1 bac de structurant** : alimenté en broyat de végétaux (branchages) il permet d'équilibrer le bac d'apport et permet la bonne transformation de la matière organique en compost.
- **1 bac de maturation** : il accueille la matière transformée et permet de finaliser le processus de maturation du compost.

44

sites actifs

22

sites installés

615

foyers participants

40

référénts formés

Nous remercions les référents pour leur implication et volonté. Sans eux, nous ne pourrions pas mettre en service des sites de compostage collectif.

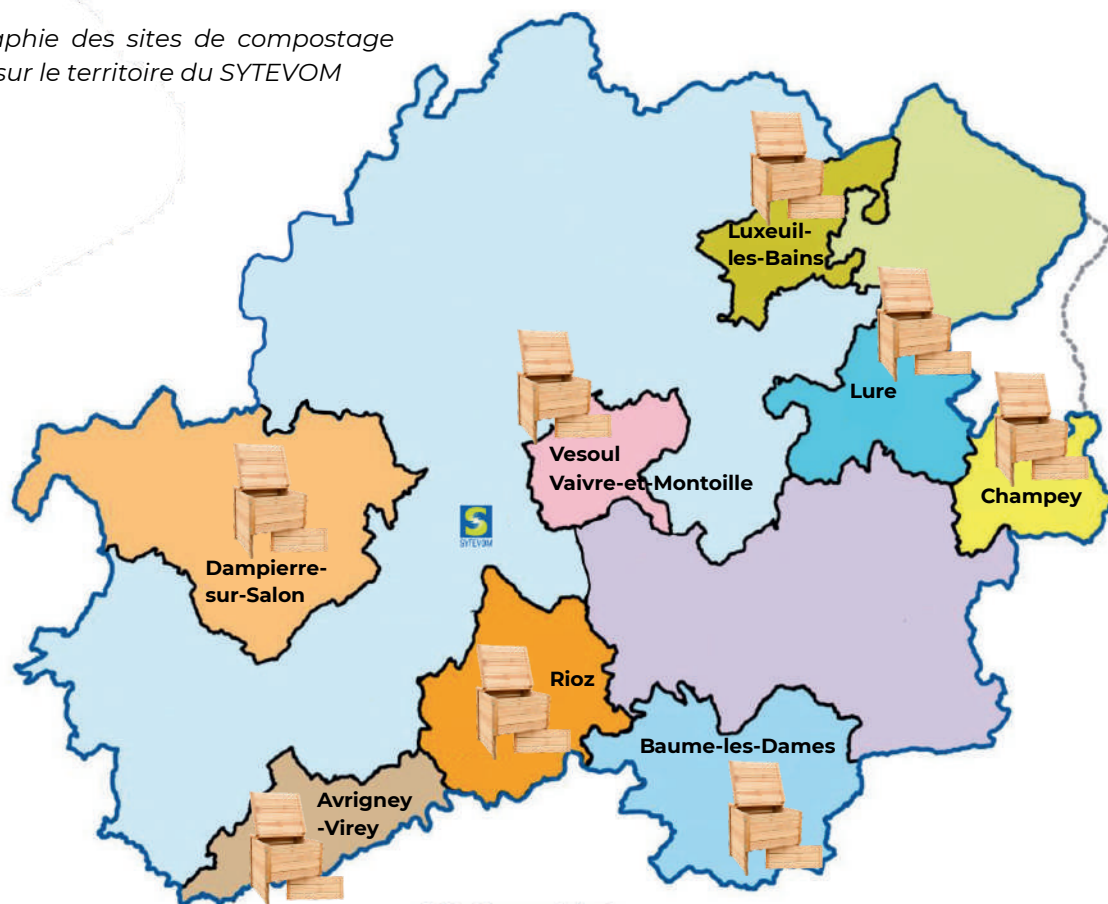


Les étapes clés pour la mise en place d'un site de compostage collectif :

- **1. Identifier le site**
 - Au moins 25/30 foyers
 - Un espace pour accueillir les bacs
 - L'autorisation du propriétaire (commune, bailleur,...)
- **2. Impliquer les habitants**
 - Enquête en porte à porte ou par formulaire internet
 - Il faut un minimum de 10 foyers intéressés
 - Identifier au moins 2 référents par site
- **3. Garantir un apport en broyat**
 - Partenariat avec les services techniques de la commune
 - Partenariat avec un paysagiste local
- **4. Former les habitants**
 - Former les référents des sites
 - Sensibiliser les habitants aux bons gestes
- **5. Installation et inauguration du site**
 - Distribution des bio seaux
 - Signature des chartes par les habitants
 - Présence des élus et de la presse

COMPOSTAGE COLLECTIF

Cartographie des sites de compostage collectif sur le territoire du SYTEVOM



17 sites

Communauté d'Agglomération de Vesoul

12 sites

Communauté de Communes du Pays de Lure

6 sites

Communauté de Communes du Doubs Baumois

3 sites

Communauté de Communes du Pays de Luxeuil

1 site

Communauté de Communes des 4 Rivières

1 site

Communauté de Communes du Pays Riolois

1 site

Communauté de Communes d'Héricourt

1 site

Communauté de Communes du Val Marnaysien



Inauguration - collectif IDEHA à Baume-les-Dames



Inauguration - site du Mortard à Lure



Montage de bacs - Baume-les-Dames



Opération de transfert, criblage et distribution de compost à Vaire-et-Montoille



Inauguration - lotissement commune de Champey



Site actif depuis 2010 - co-propriété Le Pierane à Vesoul

LES ACTIVITÉS RECYCLERIES

Le SYTEVOM possède deux recycleries : la **Recyclerie Grayloise**, depuis 2017 ainsi que la **Recyclerie du Val Marnaysien**, créée en 2025.

Les apports sont issus de la collecte dans 6 déchetteries du secteur : Arc-les-Gray, Boulot, Dampierre-sur-Salon, Gy, Marnay et Rioz.

Après avoir été réparé si besoin, puis testé, l'objet collecté sera mis en vente dans le magasin, et valorisé quand il rejoindra une nouvelle famille. L'activité recyclerie comprend :

- La collecte et le tri des objets ;
- La valorisation, la réparation, le test ;
- La vente à petit prix ;
- La sensibilisation des habitants.

CHIFFRES COMMUNS, LES DEUX RECYCLERIES AYANT DES MOYENS MUTUALISÉS.

6

déchetteries de collecte

56,53

tonnes collectées dans les 6 déchetteries

6

bénévoles

4

employés



Recyclerie Grayloise



www.recycleriegrayloise.fr/



Recyclerie du Val Marnaysien



41 123,92

euros de ventes de 2025 (de janvier à mi-septembre)

10,20

euros de panier moyen

32 350,07

euros de ventes (de février à décembre)

9,54

euros de panier moyen

Ventes : mercredis (14h00 à 17h00) | samedis (09h00 à 12h00)

Ventes : jeudis (14h00 à 17h00) | samedis (09h00 à 12h00)

LA FUTURE RECYCLERIE GRAYLOISE SORT DE TERRE

Débutés en 2024, les travaux de la **future Recyclerie Grayloise** se sont poursuivis en 2025. Ce projet porté par le SYTEVOM à Arc-lès-Gray a pour objectif de développer le réemploi des objets et de réduire les déchets.

La recyclerie permettra de collecter, réparer, valoriser et revendre des objets destinés à être jetés, tout en sensibilisant les habitants à la réduction des déchets et à la consommation responsable. Le projet intègre également une démarche de réemploi dans la construction du bâtiment, avec l'utilisation de matériaux récupérés et de bois local issu des forêts du SYTEVOM.

Ce futur équipement s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire et solidaire. Sa gestion associera plusieurs acteurs locaux afin de favoriser l'insertion professionnelle de personnes en difficulté ou en situation de handicap. Plusieurs emplois locaux seront ainsi créés autour des activités de tri, réparation, vente et animation.

Le site comprendra également une matériauthèque proposant des matériaux de réemploi à petits prix ainsi qu'un espace de gratuité accessible aux habitants. Reliée à la déchetterie d'Arc-lès-Gray, qui accueille près de 70 000 passages par an, la recyclerie contribuera à limiter le gaspillage en favorisant le réemploi des objets avant leur élimination.

À travers ce projet, le SYTEVOM poursuit son engagement en faveur de la transition écologique et du développement de l'économie circulaire sur le territoire.

Rendez-vous en 2026 pour la grande ouverture !



Avancement du chantier - 26 mars 2025



31/38 - Rapport d'activité 2025 - SYTEVOM



Ce site, baptisé **SYMETRI** (**SYTEVOM**, **Métiers du Tri**) correspond à un pôle de valorisation de déchets. 18 emplois ont été créés sur le site de Luxeuil-les-Bains, sans compter les intervenants des associations qui participent au tri et à la collecte en amont. Le SYTEVOM, exploitant du site, accueille sur place une entreprise d'insertion locale « Mon Tri à La Source » (MTLS), partenaire du projet. Cette entreprise a développé un pack service pour aider les petites et moyennes entreprises à trier et à valoriser à la source leurs déchets.

Les enjeux sont de 3 ordres principaux :

- **Environnemental** : création de nouvelles filières de recyclage et optimisation des transports pour certains flux de déchets issus du réseau des 35 déchetteries.
- **Économique** : dynamisation économique d'un territoire par le développement d'activités et la résorption d'une friche industrielle.
- **Social et Solidaire** : développement de solutions d'insertion en partenariat avec « Mon tri à la source ».

1 516 tonnes

de carton

118 tonnes

de PSE

791 tonnes

de plastique rigide

394 tonnes

de plastique souple

1 048 tonnes

de papier

1 089 tonnes

de plâtre

4 298 tonnes

d'autres apports

**= 11 808 tonnes de
matières traitées**

+26% par rapport à 2024 !



Plastiques rigides



Plastiques souples



Papiers



En 2025, le SYTEVOM a accompagné le développement de **Purple Alternative Surface** à Luxeuil-les-Bains avec l'inauguration d'une nouvelle ligne de production industrielle dédiée au recyclage des plastiques rigides.

Installée sur le site SYMETRI, cette activité permet de transformer localement des déchets plastiques en dalles urbaines perméables, tout en contribuant à la création d'emplois et au développement de l'économie circulaire.

Les dalles produites par Purple Alternative Surface permettent de valoriser environ 25 kg de plastique par m², de réduire jusqu'à 1 tonne de CO₂ par place de parking aménagée et de ne consommer ni sable ni eau lors de leur fabrication.



**COMMUNICATION
ET SENSIBILISATION**



Visite du Président du Conseil Départemental de Haute-Saône



Concours inter-collèges de collecte de textiles organisé dans le cadre de la SERD (Semaine Européenne de la Réduction des Déchets)



Visite de la déchetterie pédagogique de Pusey avec une MFR



Stand au Salon des Maires et des Élus de la Haute-Saône



Animation avec un périscolaire



Évaluation de la qualité du tri (caractérisation) avec des élu(e)s



Sensibilisation au tri avec le CADA de Frasne-le-Château



Journée Portes Ouvertes au Centre de Valorisation des Déchets



1ère visite grand public de l'année, après plusieurs années d'absence



Sensibilisation au tri et à la réduction des déchets à la Clinique Agache



Stand de sensibilisation à Lure sur un événement sportif



Visite d'utilisateurs au Centre de Valorisation des Déchets

APPEL À PROJET “HORS FOYER”

Retenu en 2024 dans le cadre de l'appel à projets « Hors Foyer » lancé par CITEO, le SYTEVOM a poursuivi en 2025 la mise en œuvre de ce programme structurant visant à développer le tri des emballages dans les espaces publics et les établissements recevant du public (ERP).

Ce projet a pour objectif de faciliter le geste de tri hors du domicile en déployant des équipements adaptés sur l'ensemble du territoire. À terme, le programme prévoit l'installation de 391 corbeilles bi-flux, 43 abris-bacs, 46 points d'apport volontaire (31 dédiés au verre et 15 aux emballages multi-matériaux) ainsi que 128 supports de sacs bi-flux dans les espaces publics. Dans les établissements recevant du public, le dispositif comprend également 93 supports de sacs bi-flux et 2 abris-bacs bi-flux.

L'année 2025 a été consacrée à la préparation opérationnelle du projet, avec la réalisation des études, le pilotage de l'opération, la définition des implantations, la préparation des outils de communication et de sensibilisation, ainsi que le lancement des consultations et des commandes d'équipements en vue de leur déploiement.

Le projet bénéficie d'un soutien financier global de 657 841,07€ accordé par CITEO, réparti comme suit :

- 7 200€ pour les études ;
- 40 000€ pour le pilotage du projet ;
- 13 541,07€ pour les actions de communication, de sensibilisation et la signalétique ;
- 597 100€ pour l'acquisition des équipements.

Ce projet constitue une étape importante dans la stratégie du SYTEVOM en faveur de l'amélioration du tri des déchets hors foyer et contribuera, dans les années à venir, à renforcer les performances de collecte sélective sur l'ensemble de son territoire.



Abri-bacs



Corbeille bi-flux

VISITE DE NOS INSTALLATIONS

Cette année, de nombreuses visites se sont déroulées au Centre de Valorisation des Déchets à Noidans-le-Ferroux, et à la déchetterie pédagogique de Pusey. En 2026, des visites sont prévues à la Recyclerie Grayloise et SYMETRI.

2143

visiteurs au Centre de Valorisation des Déchets en 2025

108

visiteurs à la déchetterie de Pusey en 2025

+ de 60

structures accueillies

Les visites sont effectuées par nos conseillers du tri au nombre de trois. La majorité des groupes sont des établissements scolaires, élus, agents et usagers.

NE RIEN MANQUER DE L'ACTUALITÉ



Suivez l'actualité et les alertes du SYTEVOM avec  **PanneauPocket**

100% GRATUIT | **0% PUBLICITÉ** | **100% ANONYME**



30 679 visites
sur notre site internet
www.sytevom.org



3 056 followers
sur Facebook



289 followers
sur Instagram



274 abonnés
sur LinkedIn

Rapport annuel de l'année 2025
 Directeur de la publication : Joël BRICE
 Conception graphique : Pôle communication SYTEVOM
 Crédits photos : photothèque SYTEVOM

SYTEVOM
 "Les Fougères"
 70130 NOIDANS-LE-FERROUX
 Tél : 03 84 76 93 00
 Fax : 03 84 76 39 00
www.sytevom.org